



LES ANALYSES DE PRATIQUES PROFESSIONNELLES

L'analyse de la pratique permet de se questionner sur ses pratiques professionnelles afin d'améliorer ses savoir-faire et ses savoir être

Les professionnels du secteur sanitaire et social sont constamment confrontés à de situations diverses et complexes, l'analyse de pratique est un outil indispensable pour penser et interroger sa pratique

L'analyse de la pratique permet de construire collectivement des réponses à une situation qui pose problème ou qui interroge. Elle permet l'expression du vécu professionnel, l'écoute des réalités des autres participants

C'est un lieu de mutualisation des outils et des moyens

L'analyse de pratique interroge la conscience de soi dans la situation professionnelle et la question de la bonne distance

NOTRE MÉTHODE PÉDAGOGIQUE

→ Travail à partir de présentation de situations professionnelles ou de sujets, questionnements apportés par les participants

→ Mode d'analyse de situations proposées par l'animatrice du groupe d'analyse de pratique suivant une méthodologie particulière « le groupe de formation à l'analyse des pratiques professionnelles »

• Les six phases de l'analyse de pratique

- le rituel de démarrage et le choix d'un exposant : rappel des principes et du fonctionnement du GFAPP, et choix de la situation qui sera exposée (0 à 10 minutes) ;
- le temps de l'exposé d'une situation liée à une pratique professionnelle par un exposant volontaire (10 à 15 minutes) ;
- le temps des questions des participants (15 à 45 minutes) pour recueillir plus d'éléments d'information sur la situation exposée ;
- le temps d'émission d'hypothèses pour aider à analyser, tenter de comprendre la situation ou à induire la recherche du modifiable, toujours sur l'amont de la situation (15 à 45 minutes) ;
- la conclusion par l'exposant, s'il le souhaite (0 à 5 minutes) ;
- l'analyse du fonctionnement, sans retour sur la situation exposée (5 à 30 minutes).

→ Discussions et échanges entre participants régulés par l'animatrice

→ Apports théoriques et méthodologiques : Approche systémique, Analyse transactionnelle, Approche réflexive, Approche clinique



LES ANALYSES DE PRATIQUES PROFESSIONNELLES

DÉONTOLOGIE

Il est évident que l'analyse de pratiques professionnelles en groupe requiert des conditions premières :

- une démarche personnelle et volontaire de participation ;
- le respect de l'autre et de sa parole ;
- la confidentialité : « ce qui est dit ici n'en sort pas » ;
- la liberté d'expression dans le cadre adopté ;
- le respect du fonctionnement, du rituel ;
- une gestion rigoureuse du temps ;
- l'assiduité dans le groupe sur une période choisie ;
- une régularité des réunions (rythme et alternance).